

Conditions d'accès spécifiques* au MASTER en INGENIEUR DE GESTION (120 crédits) condensé en un an

applicables aux titulaires de diplômes universitaires de la FWB ou de la Communauté flamande

CONDITIONS D'ADMISSION:

- ➤ Etre titulaire d'un diplôme universitaire de second cycle (Master de minimum 60 crédits), reconnu de la FWB (Communauté française de Belgique) ou de la Communauté flamande, dans lequel vous avez suivi au moins 45 crédits de cours de master équivalents au programme du master 120 en ingénieur de gestion de la LSM.
- > Etre titulaire d'un **diplôme universitaire de premier cycle** (Bachelier de 180 crédits), reconnu, comprenant les 108 crédits suivants :

Economie et gestion	39 crédits
Méthodes quantitatives, sciences et technologies	36 crédits
Sciences sociales (droit inclus)	18 crédits
Langues **	15 crédits

^{**} Le déficit de crédits en langues peut être compensé par la preuve de la réussite d'un test d'anglais de niveau B2 du CECR - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (Common European Framework).

> Maîtriser les langues d'enseignement du programme.

REMARQUES:

Structure du programme

Teri	Term 1 Term2			Degree of	
Part 1	Part 2	Part 1	Part 2	>	Master in Business Engineering
Focus/elective courses	Major (3 courses)	Focus/elective courses	Major (3 courses)		
Master's Thesis					120 credits

Ce programme de un an sera composé d'un mémoire de 20 crédits, d'une majeure de 6 cours pour 30 crédits et de cours ou choix ou de finalité pour 25 crédits.

^{*} en complément aux conditions d'accès générales de l'UCLouvain